

MEDIAPART

FRANCE ENQUÊTE

André Vallini accusé de harcèlement moral

6 JANVIER 2012 | PAR STÉPHANE ALLIÉS ET LÉNAIG BREDOUX

Le sénateur de l'Isère, proche de Hollande, est accusé par une de ses anciennes assistantes de «licenciement abusif, discrimination et harcèlement moral». La décision des prud'hommes de Grenoble est attendue mi-février.

🔒 La lecture des articles est réservée aux abonnés.

André Vallini se serait bien passé de cette publicité. Proche de François Hollande, le sénateur socialiste de l'Isère le conseille sur les questions de justice depuis de longs mois, et fait figure de favori pour le poste convoité de garde des Sceaux, si la gauche l'emporte en mai. Mais, d'ici là, celui qui s'est rendu célèbre en



**Cet été, poursuivez votre lecture
gratuitement !**

Profitez de 2 mois offerts + un cadeau au choix

J'en profite

(<https://www.mediapart.fr/ete-2018>)

Vous êtes abonné(e)

Identifiez-vous

Pas encore abonné(e) ?

Rejoignez-nous

IDENTIFIANT
MOT DE PASSE

[Mot de passe oublié ? \(https://www.mediapart.fr/log\)](https://www.mediapart.fr/log) SE CONNECTER

Choisissez votre formule et créez votre compte pour accéder à tout Mediapart.

ABONNEZ-VOUS (<https://www.mediapart.fr/www.mediapart.fr/abonnement>)

MOTS-CLÉS

2012 • ANDRÉ VALLINI • ÉLECTION • ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE • FRANÇOIS HOLLANDE • HARCÈLEMENT • PRUD'HOMMES • PS